

DURBUY Conseil communal

Le citoyen s'assied à table pour le climat

Des citoyens ont interpellé les élus. Ils déplorent que la Convention des Maires pour le climat et l'énergie ne figure pas sur le site communal.

● **Benoît GUEUNING**

Depuis décembre, lors de chaque séance du conseil, des citoyens font le pied de grue avec leurs calicots. Et ce pour rappeler au pouvoir communal, qu'il a un rôle très important à jouer pour limiter le changement climatique, et protéger la population. Après avoir fait valoir leur droit d'interpellation citoyenne, ces citoyens ont été invités à la table du conseil. Ou plutôt l'un d'eux, en la personne d'Annick Melant, qui s'est fait leur porte-parole.

Dix minutes maximum

Dix minutes maximum, c'est le temps de parole auquel elle avait droit. Annick Melant n'en a pas abusé, en exposant de manière concise un document d'une dizaine de pages. « La Ville a signé la Convention des Maires pour le climat et l'énergie, le 29 mars 2017 », rappelle cette citoyenne. Or, la récente déclaration de politique géné-



Depuis décembre, lors de chaque conseil, des citoyens interpellent le pouvoir communal. Ceux-ci ont pu exprimer leurs vues sur le climat et l'énergie.

rale présentée au conseil, et qui figure sur le site internet de la Ville de Durbuy, ne fait pas référence à cette convention. Les délais prescrits pour faire l'état des lieux de la commune sont depuis longtemps dépassés. Une certaine inertie climatique touche la Commune, comme l'Europe, la Belgique, la Wallonie ou la Province.

Les élus avaient ensuite à leur tour dix minutes, pas une de plus, pour répondre à l'interpellation.

Philippe Bontemps reconnaît que la Convention des Maires n'apparaît pas sur le site. Mais le bourgmestre insiste sur le fait que la Commune n'a pas attendu cet engagement en 2017, pour prendre des initiati-

ves. « Depuis une quinzaine d'années, un vaste programme de rénovation des bâtiments publics est mené, pour diminuer la consommation d'énergie, clame Philippe Bontemps. Des écoles ont été rénovées. On a été attentif au niveau des sols, toitures, châssis, systèmes électriques... »

RenoWatt

Le mayor durbuysien souligne aussi que la Commune a adhéré au projet RenoWatt de la Région, qui vise l'amélioration de l'efficacité énergétique de bâtiments publics. « La Région

wallonne a prévu une enveloppe de 68 millions d'e pour RenoWatt, précise celui-ci. Elle fait l'étude du bâtiment, propose des mesures et commence leur mise en œuvre. On choisit ensuite d'adhérer ou non. On va ainsi mettre à l'étude l'ancienne piscine ou encore le Sassin. »

Présidente du CPAS, Cécile Colin ajoute : « Le service énergie compte deux agents, qui mènent des actions curatives et préventives. Ils effectuent des visites au sein des logements pour délivrer des conseils. »

Philippe Bontemps cite également toute une série

d'autres mesures, comme le fait que Durbuy était une commune pilote dans le tri des déchets, n'utilise plus les produits phyto, ou que lorsqu'on remplace ou installe une nouvelle chaudière, on place des chaudières au gaz. « Celles au fuel seront interdites en 2030 », justifie-t-il.

Pour en revenir à la Convention des maires : « J'assume que rien n'est écrit, mais en septembre, le plan stratégique transversal sera écrit, assure Philippe Bontemps. Je suis très inquiet pour l'avenir de mes petits-enfants et arrière-petits-enfants. » ■

Plan d'investissement communal 2019-2021

Le 11 décembre dernier, la Ville de Durbuy a été informée par la Région qu'elle bénéficierait d'un subside de 1 021 786,20 €, pour la mise en œuvre de son plan d'investissement communal 2019-2021, le PIC. Ce plan d'investissement, le conseil a approuvé ce mercredi. Il comprend six futurs chantiers :

- Aménagement des zones latérales à Barvaux (RN983/route de Durbuy) :

370 477 €

- Route Bomal-Izier : 744 150 €

- Rue Saint-Amour et Neuve Voie : 989 465 €

- Voiries Jenneret (dans le cadre des travaux d'égouttage du village) : 387 200 €

- Rue du Vieux Mayor à Barvaux : 160 083 €

- Vieux Chemin de Wéris - égouttage exclusif.

298 revenus d'intégration

Cécile Colin a exposé les chiffres du CPAS pour l'année 2018, à l'heure d'approuver les comptes de la même année.

La présidente du CPAS se félicite entre autres que les dépenses en personnel (2 434 719 €) et de fonctionnement (284 536 €) soient maîtrisées. « Les frais de personnel ont augmenté de 2,82 % par rapport à 2017 », développe Cécile Colin. Soit une hausse de 66 000 €, qui s'explique par l'indexation des salaires et les évolutions de carrières. Quant aux frais de

fonctionnement, ils diminuent d'année en année, grâce à une grande rigueur financière.

Les transferts (2 785 094 €), pour leur part, continuent d'augmenter. « On enregistre une hausse de 6,59 % », souligne Cécile Colin. « Toutefois, par rapport aux autres années, celle-ci est moindre. En 2016, les dépenses avaient augmenté de 380 893 €, et en 2017, de 167 000 €. »

La présidente du CPAS se félicite par ailleurs du nombre important de services en place, pour venir en aide à la population.

« Il y a le service médiation de dettes, le service d'insertion socioprofessionnel, le service social général, le service énergie, et bien d'autres encore », clame Cécile Colin.

Notons enfin que le nombre de personnes bénéficiant du revenu d'intégration dans la Commune était de 298 en 2018 contre 147 un peu plus de dix ans plus tôt, en 2007. « Avec 16,18 % de revenus d'intégration, Durbuy est une des communes avec le plus haut taux de RI », constate Cécile Colin. ■

B.G.